

**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 15 juin 2016

COMMUNIQUÉ

Lancement de l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée « JEUNESSE II »

Dans le cadre du Plan « Priorité Jeunesse » mis en œuvre par le gouvernement, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) se mobilise une nouvelle fois, au côté des collectivités territoriales, en faveur de l'internationalisation de la jeunesse française.

Suite à un premier appel à projets aux résultats encourageants en 2015, le MAEDI lance l'appel à projets « Jeunesse II » afin de soutenir les projets de coopération décentralisée portant sur les thématiques de la formation professionnelle et de la mobilité des jeunes dans le cadre du volontariat.

Plus ambitieux que le premier, l'appel à projets « Jeunesse II » vient appuyer l'engagement des collectivités territoriales françaises et de leurs partenaires étrangers pour l'ouverture au monde et l'insertion professionnelle des jeunes de leur territoire :

- En encourageant le départ et l'accueil de jeunes volontaires dans le cadre de projets de coopération décentralisée, dans le respect des principes de réciprocité, d'égalité des genres et de mixité sociale ;
- En soutenant les échanges inter-établissements de formation professionnelle présents dans les territoires de coopération, afin d'augmenter les possibilités de mobilité internationale et européenne entre apprenants, enseignants et formateurs ;
- En renforçant les échanges relatifs au renforcement des capacités des collectivités en matière de formation professionnelle (gouvernance, structuration des offres de formation, etc.), clé pour un développement économique inclusif des territoires ;
- En soutenant les dynamiques d'échanges, de création et/ou de renforcement d'offres de formation professionnelle sur les territoires.

De nombreuses institutions s'associent à cet appel à projets pour apporter leurs réseaux, leur savoir-faire et leur expertise aux projets :

- Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ;
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ;
- France volontaires ;
- L'Agence du service civique ;
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement.

La Fondation Schneider Electric sous l'égide de la Fondation de France, soutient financièrement cette initiative dans le cadre de sa convention de partenariat avec le MAEDI.

[Consulter le règlement de l'appel à projets « Jeunesse II »](#)

En savoir plus :

- [Consulter le document d'orientation du MAEDI « Jeunesses, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales »](#)
- [Consulter les résultats de l'appel à projets « Jeunesse I : Mobilité internationale des jeunes »](#)

Contact presse :

Ministère des affaires étrangères et du développement international :
+33 (0)1 43 17 52 01 – presse.dcp@diplomatie.gouv.fr

Contact à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (MAEDI/DGM/DAECT)

lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr

Avec le soutien de :

